

SOCIAL LAB

GÉNÉRALISER LE RECOURS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Les médocs, c'est pas automatique !

Le groupe associatif Siel Bleu lance coup sur coup une fondation et un institut de recherche. Son objectif ? Installer définitivement les thérapies sans médicament dans le paysage de la santé des personnes d'ici cinq ans. **Philippe Chibani-Jacquot**



Depuis quinze ans le groupe associatif Siel Bleu s'impose comme l'une des entreprises sociales les plus innovantes dans le champ de la santé. Présente partout en France, en Irlande, en Belgique, elle développe des programmes d'« Activité Physique Adaptée » (APA) en partenariat avec des centres de recherche tels que l'Inserm ou l'Institut Curie, qui valident avec eux les protocoles d'expérimentation et l'évaluation scientifique des résultats. Parmi les programmes de Siel Bleu : la prévention des risques de chutes et de fractures chez les personnes âgées, ou encore l'accompagnement des femmes en phase de rémission du cancer du sein.

Avec près de 100 000 personnes participant à ses activités cette année, les résultats de l'association sont encourageants. Mais ses fondateurs, Jean-Michel Ricard et Jean-Daniel Muller, souhaitent passer du Combi à la Formule 1. En octobre 2013, Siel Bleu a officialisé la création de sa fondation, en partenariat avec la Fondation hospitalière Sainte-Marie. Se profile également le lancement de l'institut de recherche Siel Bleu, prévu début 2014. « *On avait des jambes avec l'Activité Physique Adaptée. Désormais Siel Bleu a un cœur avec la fondation, et une tête avec l'institut de recherche* », se réjouit Jean-Michel Ricard. L'objectif de la fondation est de lever un million d'euros par an afin de fluidifier le financement des programmes de Recherche & Développement. « *Il ne faut plus qu'on ait à retarder de six mois une expérimentation ou à réduire le nombre de personnes concernées* », résume Jean-Michel Ricard. La fondation servira aussi à financer l'accès aux prestations de Siel Bleu pour les publics les plus fragiles, notamment les bénéficiaires du minimum vieillesse. L'institut de recherche, doté d'un conseil scientifique, permettra de déterminer les axes de recherche pour les années à venir. Le choix des

projets sera effectué en fonction de leur impact social (apport en bien-être, création de lien social...), des retombées sur l'économie de la santé (vérifier le cercle vertueux d'une thérapie non médicamenteuse sur les dépenses publiques de santé) et du potentiel de changement d'échelle. Une quinzaine de programmes a d'ores et déjà été sélectionné. Parmi ceux-ci, l'un concerne la rémission du cancer colorectal, et un autre est consacré à la sclérose en plaques.

L'association espère bien opérer son changement d'échelle pour que « *d'ici cinq ans, les médecins puissent prescrire de l'Activité Physique Adaptée au même titre qu'un autre traitement* », conclut Jean-Michel Ricard. ☺

+ Repères

Problème social à résoudre : favoriser la guérison de pathologies lourdes, réduire certains risques de santé, contribuer au bien-être des personnes.

Population concernée : seniors, handicapés, malades du cancer, du diabète...

Solution : l'activité physique adaptée.

Défis majeurs :

- Le bien-être des personnes fragilisées
- Réduire les coûts de prise en charge sanitaire
- Créer une alternative à l'industrie pharmaceutique